



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E36338

VALABLE JUSQU'AU 21/11/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1991  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 01/01/2017  
48 000

Raison sociale : BERTRAND HENRI & FILS  
RICHEBOURG  
74360 ABONDANCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC THONON LES BAINS 82 B 80

Téléphone : 04 50 73 01 15 Fax : 04 50 73 08 23  
Portable :

Siret : 324 370 865 00010

Site Internet : chaletsbertrandhenri.com  
E-mail : ets-bertrand-henri@orange.fr

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8400382

Assurance Responsabilité Travaux :  
AXA FRANCE IARD 3889687004

Responsabilité légale :  
BERTRAND HENRI PRÉSIDENT / BERTRAND HENRI PRÉSIDENT / BERTRAND  
CYRIL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :  
AXA FRANCE IARD 3889687004

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/10/2023

Effectif moyen : 12 Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2302 PROB	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	22/11/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	22/11/2023
o Fenêtres de toit	22/11/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/11/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	22/11/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	22/11/2023
o Isolation des combles perdus	22/11/2023
o Isolation des planchers bas	22/11/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE  
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES  
CS0013 - CHATILLON EN MICHAILLE  
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.